



UNIL | Université de Lausanne
Institut de hautes études en
administration publique
bâtiment IDHEAP
1015 Lausanne

V 17.07.2024

Formulaire d'acceptation pour le programme de mise à niveau du Master PMP

Votre décision d'admission au Master PMP est conditionnée au suivi d'un programme complémentaire de mise à niveau pour un maximum de 60 ECTS (selon Art. 7 al 3 et 4 du Regl. du M PMP).

Programmes de mise à niveau à choix v 2024-2025 (sous réserve de modifications des Facultés détentrices dès A 2024) (merci de cocher le programme choisi)

- Programme de mise à niveau en science politique de la Faculté de SSP : (Plan 1688).
- Programme de mise à niveau en économie/management en suivant la 1^{ère} année de BSc HEC : (Plan 1818).
- Programme de mise à niveau en droit de la Faculté de FDCA : (Plan 1779).

Conditions de réussite du programme de mise à niveau

(voir aussi PE 2024-2025 du M PMP Chap. 3 let a)

Selon conditions des Facultés concernées. En l'absence de conditions, une évaluation est considérée comme réussie si la note de l'examen, du contrôle continu ou d'une autre prestation est au minimum égale à 4.

Pour chaque épreuve dont la note n'est pas acquise, l'étudiant a droit à une seconde et dernière tentative.

Le programme de mise à niveau (préalable) est considéré comme réussi si l'étudiant obtient une moyenne pondérée par le nombre de crédits attachés à chaque enseignement égale ou supérieure à 4, avec au maximum une note acquise inférieure à 4.

Durée maximale pour la réussite du programme de mise à niveau limitée à 4 semestres à plein temps (ou 6 semestres dans le cas d'une acceptation de master à temps partiel).

Par sa signature l'étudiant-e accepte de suivre le programme de mise à niveau choisi ci-dessus avant de commencer le Master PMP.

Nom :

Prénom :

N° immatriculation :

Lieu, date :

Signature :

Ce formulaire est à nous retourner complété, daté et signé dans les 14 jours après réception.

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
Institut de hautes études en administration publique

|||||

Tél.+41 21 692 68 27 | sabine.janssens@unil.ch | www.unil.ch/cms/PMP